

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
SAS FOSSE DESCROIX – CREATION D'UN PARC EOLIEN
COMMUNES DE ROMESCAMPS, GOURCHELLES, ET FOUILLOY**

Par arrêté préfectoral du 22 juillet 2021, la Préfète de l'Oise prescrit l'ouverture d'une **enquête publique environnementale du mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 30 septembre 2021 inclus**, sur le projet de la société **SAS PARC EOLIEN DE LA FOSSE DESCROIX** de réalisation d'un parc éolien sur les communes de **ROMESCAMPS, GOURCHELLES, et FOUILLOY**.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation de six aérogénérateurs et un poste de livraison relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2980-1 pour l'activité soumise à autorisation.
2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus.
3. M. Didier BERNEAUX, conseiller indépendant en affaire de gestion, est désigné par le Tribunal administratif d'Amiens en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.
4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de ROMESCAMPS.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public les jours suivants :

- **jeudi 9 septembre 2021 de 14h00 à 17h00 à la mairie de ROMESCAMPS**
- **vendredi 10 septembre 2021 de 16h00 à 19h00 à la mairie de FOUILLOY,**
- **samedi 18 septembre 2021 de 09h00 à 12h00 à la mairie de GOURCHELLES,**
- **samedi 25 septembre 2021 de 09h00 à 12h00 à la mairie de ROMESCAMPS,**
- **jeudi 30 septembre 2021 de 14h00 à 17h00 à la mairie de ROMESCAMPS.**

Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires qui s'appliqueront durant la durée de l'enquête publique environnementale. Lors des permanences, le commissaire enquêteur recevra une personne à la fois.

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, les résumés non techniques, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans, et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse de la société SAS PARC EOLIEN DE LA FOSSE DESCROIX sont consultables :

- sur support papier et en version numérique :
 - aux heures d'ouverture **dans les mairies de Romescamps, Gourchelles, et Fouilloy.**
 - à la **direction départementale des territoires de l'Oise**, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).
- en version numérique :
 - **sur le site internet des services de l'État dans l'Oise** (documents téléchargeables):
www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques
 - aux heures d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes **d'Abancourt, Blargies, Broquiers, Elencourt, Escles-Saint-Pierre, Lannoy-Cuillère, Moliens, Monceaux-L'Abbaye, Quincampoix-Fleuzy, Saint-Thibault, Saint-Valéry, Sarcus**, pour le département de l'Oise, **Fourcigny, Gauville, Hescamps, Lignières-Châtelain, Marlers, Meigneux, Morvillers-Saint-Saturnin**, pour le département de la Somme, **Aumale, Criquiers, Haudricourt**, pour le département de la Seine-Maritime.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur **les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de ROMESCAMPS, FOUILLOY et GOURCHELLES,**
- par **courrier adressé à la commune de ROMESCAMPS à l'attention du commissaire-enquêteur,**
- par **courrier électronique adressé à : projet-parc-eolien-la-fosse-descroix@enquetepublique.net**

7. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques.

8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Matthias COGNE, chef de projet éolien, WKN France, 10 Rue Charles Brunellière, 44100, NANTES m.cogne@wkn-france.fr, 06 37 34 33 82 ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS, ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr.